RAPPORT ANNUEL

1986 - 1987

ORDRE DES AUDIOPROTHÉSISTES DU QUÉBEC

90-04378/

RAPPORT ANNUEL 1986-1987

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

835, rue des Ursulines

Trois-Rivières (Québec)

G9A 5B8

Tél.: (819) 373-7770

TABLE DES MATIERES

Lettres de présentation 4

Liste des membres du Bureau 7

Rapport du Président 8

Rapport de la Secrétaire générale 9

Les activités du Bureau et Comités de l'Ordre .. 12

Rapport des Vérificateurs 18

Etats financiers .....

Conseil exécutif

Gouvernement exécutif

Monsieur Pierre Lorrain

Président de l'Assemblée nationale

Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de l'Ordre des audioprothésistes du Québec pour l'année financière terminée le 31 mars 1987.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Ministre responsable de l'application des lois professionnelles,

Claude Ryan

Québec, juillet 1987

Ordre des Audioprothésistes du Québec

Monsieur Louis Roy

Vice-Président de l'Office des Professions du Québec

Monsieur le Vice-Président,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de Vice-Président de l'Office des Professions du Québec, le rapport d'activités de l'Ordre des audioprothésistes du Québec.

Ce rapport couvre la période comprise entre le 1er avril 1986 et le 31e jour de mars 1987.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le président,

Yvon Lauzon

Trois-Rivières, juillet 1987

Ordre des Audioprothésistes du Québec

Monsieur Claude Ryan
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport d'activités de l'Ordre des audioprothésistes du Québec.

Ce rapport couvre la période comprise entre le 1er avril 1986 et le 31e jours de mars 1987.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Yvon Lauzon

Trois-Rivières, juillet 1987

MEMBRES DU BUREAU DE L'ORDRE

M. Yvon Lauzon, Président

M. Maurice Laflamme, Vice-Président

M. Jean C. Trudel, Trésorier

M. Pierre H. Bergeron, Administrateur

M. André Savard, Administrateur

M. Pierre Vallée, Administrateur

ADMINISTRATEURS NOMMES PAR L'OFFICE DES PROFESSIONS 1986-1987

M. Richard Bilodeau

Mme Andrée Paulet

CONSEILLERS JURIDIQUES

Me Bernard Godbout

Me Jean-Guy Villeneuve

SYNDIC

Mme Ghislaine C. Bergeron

SYNDICS ADJOINTS

M. Henri Paré

Mme E. H. Rainville

SECRETAIRE GENERALE

Mme Suzanne Rainville

RAPPORT DU PRESIDENT

L'année 1986-1987 a permis à l'audioprothésiste de s'affirmer comme spécialiste et professionnel de la prothèse auditive. Chacun des membres de la Corporation s'est donné comme mandat l'amélioration de ses connaissances techniques pour un meilleur service au public.

Des consultations auprès des différents ministères, des rencontres avec des intervenants gouvernementaux et les représentants d'autres corporations professionnelles ont élargi la vision de notre pratique professionnelle.

Des rencontres avec le Ministère de l'Education, l'Office des professions, la Régie de l'assurance-maladie du Québec, le Ministère de la Santé et des Services sociaux et la Commission Rochon, ont été des évènements marquants dans la reconnaissance du statut professionnel des membres.

Lors des cours de formation continue en octobre 1987, de nouvelles techniques d'évaluation en prothèse auditive furent présentées à nos membres. Grâce à ces présentations, nos audioprothésistes peuvent se vanter d'être à la fine pointe du progrès en regard de l'aide auditive.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que malgré l'absence de subvention pourtant recommandée par l'Office des Professions, l'Ordre a réussi un coup de maître en maintenant une marge déficitaire raisonnable sans diminuer la qualité de ses interventions.

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE

Le présent rapport est un bref résumé des activités du Bureau de l'Ordre des audioprothésistes pour l'exercice 1986-1987.

Le Bureau de l'Ordre s'est réuni quatre fois et en plus des affaires administratives courantes, a adopté les règlements suivants:

- Règlement modifiant le Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation (Re: Bureaux secondaires);

- Règlement modifiant le Règlement sur les examens professionnels;

- Règlement modifiant le Code de déontologie (Re: Encadrement des stagiaires);

- Règlement modifiant le Règlement sur la publicité.

Le Bureau a de plus:

- Nommé Mme E. H. Rainville au poste de syndic adjoint;

- Délivré des permis d'exercice à quinze nouveaux gradués du Collège de Rosemont;

- Approuvé un message d'information au public en versions anglaise et française;

- Approuvé et diffusé aux membres un document énonçant officiellement la Position de l'Ordre des audioprothésistes sur le fait d'exécuter servilement une prescription de prothèse auditive;

- A fait approuver en assemblée générale spéciale une hausse de 10% sur la cotisation annuelle, portant ainsi la cotisation 1987-1988 à 550$ et la cotisation 1988-1989 à 600$;

- Approuvé et diffusé aux ministères et organismes concernés la Réponse de l'Ordre des audioprothésistes du Québec à l'Avis de la Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec;

- Obtenu une assurance-responsabilité professionnelle pour les audioprothésistes et stagiaires;

- Transmis ses commentaires à l'Office des professions sur le projet de modifications au Code des professions et aux lois professionnelles;

- Radié trois professionnels pour le non-paiement de leur cotisation;

- Révisé les honoraires des conseillers juridiques Kronstrom, McNicoll & Associés;

- Approuvé la remise annuelle du Prix d'excellence Raymond-Lanteigne (500$) au candidat ayant obtenu les meilleures notes aux examens du Collège de Rosemont et à ceux de l'Ordre des audioprothésites du Québec;

- Aboli le Comité de la protection du champ de pratique;

- Aboli le Comité consultatif de l'Ordre et de l'Association;

- Divisé le Comité de formation continue et d'admission à la pratique en deux comités;

- Approuvé l'imposition d'une pénalité de 10% pour tout retard dans le paiement de la cotisation annuelle;

- Nommé la Secrétaire générale déléguée de l'Ordre des audioprothésistes auprès du Conseil Interprofessionnel du Québec.

Le Bureau a également donné le mandat au Comité de défense professionnelle de représenter l'Ordre auprès des différents ministères et organismes publics, afin de mieux faire connaître la profession.

Pour terminer, l'Ordre des audioprothésistes a présenté en mars 1987 un mémoire à l'Alberta Professions and Occupations Bureau. Ce mémoire intitulé THE HEARING AID ACOUSTICIANS ACT AND THE PUBLIC PROTECTION IN THE PROVINCE OF QUEBEC avait pour objet de faire des recommandations au gouvernement de l'Alberta selon l'expérience vécue au Québec depuis l'adoption du Code des professions et de la Loi sur les audioprothésistes.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Cette assemblée a été tenue à Trois-Rivières le 25 mai 1986.

ELECTION DES ADMINISTRATEURS DU BUREAU

Région de l'Est: 1 siège à pourvoir; 1 candidat pose sa candidature: M. Jean C. Trudel.

M. Trudel est élu par acclamation.

Région de l'Ouest: 1 siège à pourvoir; 2 candidats posent leur candidature: M. Yvon Lauzon et M. Gérard Lessard.

M. Lauzon est élu pour un mandat de trois ans.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

M. Maurice Laflamme a été réélu pour un mandat d'un an.

ELECTION DU TRESORIER

M. Jean C. Trudel a été réélu pour un mandat d'un an.

LES COMITES DE L'ORDRE

COMITE D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

M. Claude Blanchette, Président
M. Giovanni Barbieri, Membre
M. Jacques Boucher, Membre
M. Louis-Jacques Gingras, Membre

Le Comité s'est réuni une fois.

Une seule vérification a été faite, suite à une recommandation du Comité de discipline.

Aucune infraction n'a été constatée chez les deux professionnels qui ont fait l'objet de cette vérification.

COMITE DE CONCILIATION ET ARBITRAGE DES COMPTES

M. Claude Blanchette, Président
M. Réal Gingras, Membre
Mme Marie-Jeanne Gaudet-Laperle, Membre

Ce comité n'a pas eu à intervenir durant l'exercice 1986-1987.

COMITE DES REGLEMENTS

M. Roger R. Roy, Président
Mme Andrée Paulet, Membre
Mme Suzanne Rainville, Membre
M. André Roberge, Membre
M. André Savard, Membre

Le Comité des règlements s'est réuni une fois au cours de l'exercice 1986-1987, soit le 1er août 1986, pour préparer la réglementation sur la tenue des bureaux secondaires.

Les règlements suivants ont ensuite été adoptés par le Bureau de l'Ordre:

1. Règlement modifiant le Règlement sur la publicité;

2. Règlement sur les examens professionnels;

3. Règlement modifiant le Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation. (Re: Bureaux secondaires.)

En ce qui concerne le Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle, l'Ordre a dû interrompre ses démarches auprès de l'Office des professions.

COMITE D'EDUCATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Yvon Lauzon, Président
M. André Savard, Membre
M. Richard Bilodeau, Membre
M. Daniel Laflamme, Membre

Il y a eu une rencontre avec la Direction du Collège de Rosemont et du département de techniques d'audioprothèse le 10 octobre 1986.

Une seconde rencontre a eu lieu le 6 février 1987 avec le Comité consultatif de techniques d'audioprothèse.

Le Président du Comité a également donné une séance d'information auprès des finissants du département de techniques d'audioprothèse.

COMITE DE DISCIPLINE

Me Michel Bolduc, Président
M. Jean-Louis Bouffard, Membre
M. Guy Bussières, Membre
M. Réal Gingras, Membre
Mme Suzanne Godbout, Membre
M. Jacques Giroux, Membre
Mme Claudette Hogue, Membre
Mme Jeanne Lafrenière, Membre
M. André Roberge, Membre

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 1986-1987.

Il y a eu audition de 6 plaintes concernant 4 professionnels.

Il y a eu sanction chez un professionnel pour refus de collaborer avec le syndic.

Un professionnel pour infraction au Règlement sur la publicité.

Deux professionnels pour infraction au Code de déontologie.

Deux professionnels pour pratique illégale. Une de ces plaintes est en délibéré.

Deux professionnels ont été radiés provisoirement en attendant la décision finale.

RAPPORT DU SYNDIC

Mme Ghislaine C. Bergeron, Syndic
M. Henri Paré, Syndic adjoint
Mme E. H. Rainville, Syndic adjoint

Au cours de l'année 1986-1987, 45 plaintes furent soumises à l'attention du syndic.

Ces plaintes sont réparties comme suit:

Région de l'Ouest: 42 plaintes
Région de l'Est: 3 plaintes

Quatre plaintes ont été portées devant le Comité de discipline pour pratique illégale, service inadéquat aux clients et refus de répondre au syndic.

Les membres ont tous reçu de la secrétaire de l'Ordre une communication les informant de la radiation temporaire d'un membre par le Comité de discipline en attendant le prononcé final sur la plainte disciplinaire intentée contre lui.

Il s'agit d'un cas de pratique dérogatoire à la profession.

La cause est en délibéré.

COMITE DE FORMATION CONTINUE ET D'ADMISSION A LA PRATIQUE

M. Claude Laniel, Président
Mme Hélène Allard, Membre
M. Claude Prévost, Membre
M. Pierre Vallée, Membre

Lors des examens d'admission à la pratique du 7 juin 1986, seize candidats se sont présentés. Quatorze ont réussi les examens.

Les cours de formation continue ont eu lieu à l'Auberge des Seigneurs de Saint-Hyacinthe, les 28, 19 et 20 octobre 1986.

Les conférenciers invités étaient:

M. Christian D. Grover, Audiologiste
Helena, Montana, U.S.A.
Sujet: Examens et appareillage des enfants de 0 à 15 ans

Dr. Jean Courtois, Otorhinolaryngologiste
Chef du Service O.R.L.-Audiologie
Hôpital de Vejle, Danemark
Sujets: Prothétisation stéréophonique des malentendants avec perte d'audition asymétrique;
Nécessité d'une réhabilitation individuelle du malentendant;
Pertes auditives dues au bruit

Dr. Pierre Ferron, Otorhinolaryngologiste
Hôtel-Dieu de Québec
Sujet: L'implant cochléaire

M.M. Alain Dallaire et Jean Délisle
Direction du Développement administratif des programmes
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Sujet: La Régie de l'assurance-maladie et les audioprothésistes

Dix huit grossistes ont présenté un kiosque lors du congrès.

COMITE - COMMISSION ROCHON

M. André Choquette, Membre
M. Yvon Lauzon, Membre
M. Jean C. Trudel, Membre
M. Pierre Vallée, Membre
Me Jean-Guy Villeneuve, Conseiller juridique

Le Comité a soumis un second mémoire à la Commission Rochon en juin 1986.

COMITE DE DEFENSE PROFESSIONNELLE

M. Jean C. Trudel, Président
M. Jean-Pierre Beltrami, Membre
M. Pierre H. Bergeron, Membre
M. André Choquette, Membre
M. Yvon Lauzon, Membre
M. Roger R. Roy, Membre
M. Pierre Vallée, Membre

Une séance d'information aux membres de l'Ordre a eu lieu au Collège de Rosemont le 25 avril 1986.

Onze rencontres ont eu lieu au cours de l'exercice 1986-1987.

9 avril 1986: Rencontre avec Mme la Ministre Thérèse Lavoie-Roux

5 mai 1986: Rencontre avec M. Bernard Labrecque du Conseil du Trésor

6 mai 1986: Rencontre avec M. Yves Patry du Ministère de l'Education

8 août 1986: Rencontre avec les Drs. Paul Savary et Pierre Ferron de l'Association d'oto-rhino-laryngologie du Québec

12 février 1987: Rencontre avec Mes Normand Alain et Pierre Proulx de l'Office des professions du Québec

13 février 1987: Rencontre avec M.M. Dominique Carmichael et Ernest Girard de la Direction du Développement administratif des programmes de la Régie de l'assurance-maladie du Québec

Il y a eu également cinq rencontres avec le député de Trois-Rivières.

COMITE DE PUBLICITE ET D'INFORMATION

M. Pierre Vallée, Président
M. Pierre H. Bergeron, Membre
M. Maurice Laflamme, Membre
Mme Andrée Paulet, Membre

Le Comité ne s'est pas réuni au cours du présent exercice. Les contacts ont eu lieu par téléphone.

Le Comité projette de travailler à la préparation d'un nouveau dépliant et de nouveaux textes d'information.

Le Président du Comité invite les membres de l'Ordre à lui faire part de leurs suggestions.

COMITE DES FINANCES

M. Jean C. Trudel, Trésorier
Mme Andrée Paulet, Administratrice représentante du public
M. Pierre Vallée, Administrateur

Une réunion a eu lieu pour préparer le budget de 1986-1987.

Le 12 décembre 1986, le Comité a rencontré M. Louis Roy et M. Jean-Marc Bernard de l'Office des professions du Québec. L'objet de la rencontre était de faire une demande spéciale du subvention pour l'année 1986-1987.

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS

Résultat d'exploitation 1

Déficit 2

Bilan 3

Notes aux états financiers 4 - 5

RAPPORT DES VERIFICATEURS 6

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES 7 - 11

ORDRE DES AUTIOPROTHESISTES DU QUEBEC

RESULTAT D'EXPLOITATION

De l'exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986
REVENUS		
Cotisations des membres	$ 58 000	$ 51 000
Amendes	5 296	5 526
Examens	2 800	1 575
Formation continue		
Inscriptions	9 570	9 100
Annonces	2 660	2 630
Pauses café et dîners	3 130	1 768
Kiosques	8 925	8 150
Remboursement de dépenses - membres externes	50	257
Vente de volumes, audiogrammes, dépliants et revenus divers	1 432	1 894
Intérêts sur dépôts à terme	1 004	784
	92 867	82 684
DEPENSES		
Bureau de l'Ordre	21 088	18 221
Secrétariat	26 675	23 801
Formation continue	21 268	19 408
Discipline	7 307	8 673
Bureau de direction	308	1 857
Inspection professionnelle	1 673	2 879
Information	191	2 295
Formation professionnelle	148	501
Champ de pratique	-	334
Règlements	359	358
Finances	1 101	314
Commission Rochon	1 464	1 476
Défense professionnelle	6 976	1 059
	88 558	81 176
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	$ 4 309	$ 1 508

ORDRE DES AUTIOPROTHESISTES DU QUEBEC

DEFICIT

De l'exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986
SOLDE AU DEBUT	$ 10 016	$ 11 524
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	4 309	1 508
SOLDE A LA FIN	$ 5 707	$ 10 016

ORDRE DES AUTIOPROTHESISTES DU QUEBEC

BILAN

Au 31 mars 1987

ACTIF	1987	1986
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	$ 23 178	$ 3 069
Dépôts à terme	10 000	4 560
Comptes à recevoir (Note 2)	3 084	-
Stocks (Note 3)	260	828
Service à recevoir	-	500
	36 522	8 927
Immobilisations (Note 4)	468	660
	$ 36 990	$ 9 617

PASSIF		
PASSIF A COURT TERME		
Comptes à payer et frais courus	$ 19 797	$ 10 483
Cotisations perçues d'avance	22 900	9 150
	42 697	19 633
DEFICIT	5 707	10 016
	$ 36 990	$ 9 617

Pour le Conseil

Administrateur

Administrateur

ORDRE DES AUTIOPROTHESISTES DU QUEBEC

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 mars 1987

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITES

La Loi constitutive de l'Ordre des Audioprothésistes du Québec est la Loi des audioprothésistes (Loi 270) du 6 juillet 1973.

2- COMPTES A RECEVOIR

	1987	1986
Membres - amendes	$ 6 621	$ 4 280
Membres - formation continue	-	430
Autres	135	-
	6 756	4 710
Provision pour créances douteuses	3 672	150
	$ 3 084	$ 4 560

3- STOCKS

Les stocks sont évalués au plus bas du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est essentiellement déterminé selon la méthode du coût spécifique.

ORDRE DES AUTIOPROTHESISTES DU QUEBEC

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 mars 1987

4- IMMOBILISATIONS

	1987		1986
	Coût	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement de bureau	$ 2 289	$ 468	$ 660

5- COTISATIONS DES MEMBRES

Les cotisations des membres sont comptabilisées sur une base d'exercice.

DESSUREAULT, LEBLANC, LEFEBVRE, C. A.
Comptables agréés

Pierre Dessureault, c.a.
Pierre Leblanc, c.a.
Claude Lefebvre, c.a.
Raymond Drouin, c.a.

Christine Baril, c.a.
Gaétan Béchard, c.a.
Madeleine Duplessis, c.a.

950, Royale, suite 104, Trois-Rivières Que.
Case postale: 1356 / G9A 5L2
(819) 379-0133

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Aux Membres de
Ordre des Audioprothésistes du Québec
Québec, Qc

Nous avons vérifié le bilan de ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC au 31 mars 1987, ainsi que les états du résultat d'exploitation et du déficit pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 mars 1987, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Dessureault, Leblanc, Lefebvre

COMPTABLES AGREES

Trois-Rivières, le 14 mai 1987.

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986
BUREAU DE L'ORDRE		
Honoraires	$ 1 600	$ 2 537
Déplacements et séjours	1 854	1 690
Contentieux	16 350	12 824
Cotisations et affiliations	270	282
Communications	78	435
Papeterie et impression	410	118
Assurances	235	235
Location de salle	291	100
	$ 21 088	$ 18 221
SECRETARIAT		
Salaires et avantages sociaux	$ 10 096	$ 10 061
Déplacements et séjours	143	723
Publicité	1 968	200
Communications	3 224	4 808
Papeterie et impression	2 253	2 780
Rapport annuel	969	-
Vérification	1 575	2 375
Entretien et réparations	1 550	1 361
Assurance-responsabilité	163	163
Cotisations	930	900
Mauvaises créances	3 522	150
Frais bancaires	90	88
Amortissement - immobilisations	192	192
	$ 26 675	$ 23 801

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986
FORMATION CONTINUE		
Salaires et avantages sociaux	$ 2 522	$ 2 515
Honoraires	3 000	3 137
Déplacements et séjours	2 285	1 121
Pauses café et dîners	3 393	3 497
Conférencier	3 596	1 066
Communications	697	524
Papeterie et impression	473	677
Location de matériel audio-visuel	130	202
Location de salle d'exposition	-	2 600
Programmes de cours	2 554	2 619
Kiosques	2 497	1 450
Sécurité	121	-
	$ 21 268	$ 19 408
DISCIPLINE		
Salaires et avantages sociaux	$ 1 263	$ 1 258
Honoraires - membres et syndic	1 640	2 331
Déplacements et séjours	931	2 096
Communications	558	145
Contentieux et sténographe officiel	1 177	987
Frais judiciaires	934	724
Papeterie et impression	132	81
Huissiers	377	470
Location de salles	295	581
	$ 7 307	$ 8 673

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986
BUREAU DE DIRECTION		
Honoraires	$ 200	$ 1 000
Déplacements et séjours	108	806
Communications	-	19
Papeterie et impression	-	32
	$ 308	$ 1 857
INSPECTION PROFESSIONNELLE		
Salaires et charges sociales	$ 1 263	$ 1 258
Honoraires	375	925
Déplacements et séjours	35	590
Communications	-	9
Papeterie et impression	-	97
	$ 1 673	$ 2 879
INFORMATION		
Honoraires	$ 100	$ 100
Déplacements et séjours	85	8
Communications	6	-
Papeterie et impression	-	14
Publicité	-	2 173
	$ 191	$ 2 295

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 mars 1987

	1987	1986
FORMATION PROFESSIONNELLE		
Honoraires	$ 100	$ 250
Déplacements et séjours	48	251
	$ 148	$ 501
CHAMP DE PRATIQUE		
Honoraires	$ -	$ 200
Déplacements et séjours	-	134
	$ -	$ 334
REGLEMENTS		
Honoraires	$ 200	$ 200
Déplacements et séjours	159	158
	$ 359	$ 358
FINANCES		
Honoraires	$ 870	$ 245
Déplacements et séjours	231	69
	$ 1 101	$ 314
COMMISSION ROCHON		
Honoraires	$ 900	$ 800
Déplacements et séjours	564	670
Communications	-	6
	$ 1 464	$ 1 476
DEFENSE PROFESSIONNELLE		
Honoraires	$ 2 500	$ 700
Déplacements et séjours	2 830	346
Communications	1 521	13
Location	125	-
	$ 6 976	$ 1 059